First Trust

Thématique

First Trust Alerian Disruptive Technology Real Estate UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui vise des résultats d'investissement qui correspondent de manière générale au cours et au rendement de l'indice Alerian Disruptive Technology Real Estate Index (l'« Indice »), avant frais et dépenses. L'Indice est un indice pondéré en fonction du volume d'échange quotidien moyen modifié, conçu pour répliquer la performance de sociétés qui possèdent, exploitent et/ou louent des biens immobiliers qui prennent en charge certains types d'infrastructures informatiques liées à des technologies « disruptives », telles que les réseaux 5G, l'informatique en nuage et le commerce électronique.

TRE	Acc USD

ISIN	IE000RN036E0
Catégorie d'actifs	Actions
Création du Fonds	31.03.2022
Création de la catégorie	31.03.2022
Total des frais sur encours	0,60%
Devise de référence	USD
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	$1,07 millions
Actions en circulation	34 035
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Trimestrielle

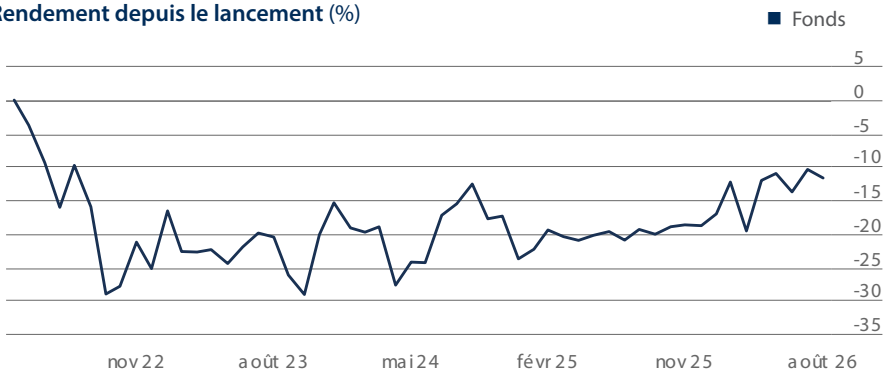
Méthode de réplication
Physique – réplication intégrale

Gestion indicielle
Alerian Disruptive Technology Real Estate Index

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	-1,43	-0,76	8,77	9,52	3,56	-	-2,77
Gestion indicielle	-1,40	-0,69	9,06	9,95	3,87	-	-2,47

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	30.06.21 30.06.22	30.06.22 30.06.23	30.06.23 30.06.24	30.06.24 30.06.25	30.06.25 30.06.26
Fonds	-	-7,05	-3,02	6,13	7,37
Gestion indicielle	-	-6,81	-2,96	6,65	7,75

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	USD	TRE LN	BN4QFN2
Deutsche Börse Xetra	EUR	FTGT GY	BNHSSZ8

CONTACT
+353 (0)1 913 1339
info@ftgportfolios.com
24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82
www.ftglobalportfolios.com

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

American Tower Corporation	7,02
SBA Communications Corporation	6,85
Digital Realty Trust, Inc.	6,83
Equinix, Inc.	6,66
Crown Castle Inc.	6,56
Prologis, Inc.	6,53
Rexford Industrial Realty, Inc.	4,96
Segro Plc	4,94
Terreno Realty Corporation	4,40
STAG Industrial, Inc.	4,36

10 principales participations, en % du total



Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

ALLOCATION SECTORIELLE (%)

REIT industriels	61,52
Telecom Tower REITs	20,55
Data Center REITs	15,94
Real Estate Operating Companies	1,16
REIT diversifiés	0,83



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

États-Unis	75,11
Royaume-Uni	9,00
Singapour	6,94
Japon	5,05
Belgique	1,38
Canada	1,36
Suède	1,16

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	$133,0 mrd
Cap. boursière moyenne	$6,1 mrd
Cap. boursière minimale	$2,1 mrd
Cours/bénéfices	26,28
Cours/valeur comptable	1,72
Cours/flux de trésorerie	17,28
Cours/ventes	6,89
Rendement de l'Indice	3,97%

- L'Indice est conçu pour répliquer la performance des actions ordinaires de sociétés qui possèdent, exploitent et/ou louent des biens immobiliers qui prennent en charge certains types d'infrastructures informatiques liées à des technologies « disruptives », en ce compris la technologie telle que les réseaux 5G, l'informatique en nuage et le commerce électronique.
- L'Indice définit les éléments suivants comme des segments d'activité dans lesquels l'emplacement et le choix des biens immobiliers jouent un rôle essentiel : Transfert rapide de données (antennes compatible 5G, réseaux de câbles à fibres optiques), traitement de données distribuées (centres de données, réseaux d'informatique en nuage), entreposage d'articles issus du commerce électronique (entrepôts de distribution, entrepôts de stockage, installations logistiques). Pour être inclus dans l'indice, un émetteur doit tirer au moins 50 % de ses revenus d'activités commerciales dans un ou plusieurs de ces secteurs d'activité.
- Pour être inclus dans l'indice, un titre doit également répondre à d'autres critères, comme être négocié sur une bourse reconnue, avoir une capitalisation boursière minimale de 500 millions de dollars, une capitalisation boursière ajustée au flottant minimale de 100 millions de dollars, un flottant libre minimal de 18 % et un volume de transactions quotidien moyen d'une valeur minimale de 5 millions de dollars pour les trois mois précédents.
- Les composantes de l'indice sont pondérées en fonction de leur volume de transactions quotidien moyen sur trois mois, le poids maximal de tout titre composant l'indice étant limité à 10 % de l'actif net du fonds, et la somme de tous les poids supérieurs à 5 % étant limitée à 40 % de l'actif net du fonds.
- L'Indice est rééquilibré et reconstitué trimestriellement.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

Alerian®, S-Network℠ et l'indice Alerian Disruptive Technology Real Estate Index℠ sont des marques de service d'Alerian et ont fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à First Trust Advisors L.P. First Trust Alerian Disruptive Technology Real Estate UCITS ETF (« DTRE ») n'est pas émis, parrainé, approuvé, vendu ou promu par Alerian ou ses sociétés affiliées (collectivement, « Alerian »). Alerian ne formule par ailleurs aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, vis-à-vis des acheteurs ou des propriétaires de DTRE ou quelconque participant public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans DTRE en particulier ou quant à la capacité de l'indice Alerian Disruptive Technology Real Estate (l'« Indice ») à répliquer la performance générale du marché. La seule relation d'Alerian avec DTRE est l'octroi de licences pour les marques de service et l'Indice, qui est déterminé, composé et calculé par Alerian indépendamment de First Trust Advisors L.P. ou de DTRE. Alerian ne saurait être responsable ou avoir participé à la détermination du calendrier, des prix ou des volumes de DTRE destinés à être émis par First Trust Advisors L.P. Alerian n'assume aucune responsabilité ou obligation quant à l'émission, l'administration, la commercialisation ou les opérations de DTRE.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.